

ASSURANCE DES PERSONNES

POUR CEUX QUI NAVIGUENT



CGIFINANCE

GRUPE SOCIETE GENERALE



ASSURANCE DES PERSONNES

Protégez-vous ainsi que votre entourage des tempêtes de la vie

- Bateau neuf ou d'occasion
- Pendant toute la durée du financement
- Valable pour les financements en crédit ou en Location avec Option d'Achat
- Pour les particuliers et les professionnels

L'ASSURANCE DES PERSONNES CGI FINANCE

vous permet, ainsi qu'à vos proches, d'assurer votre engagement financier⁽¹⁾.



PRISE EN CHARGE DU SOLDE DE VOTRE FINANCEMENT

en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie⁽¹⁾



PRISE EN CHARGE DE VOS ÉCHÉANCES - EN OPTION

en cas d'Incapacité Temporaire Totale de travail⁽¹⁾



WWW.CGI-FINANCE.COM

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation par CGL et selon les limites et conditions prévues au contrat. Contrat d'assurance collective « Assurances des Personnes » souscrit par CGL auprès de SOGECAP - entreprise régie par le Code des assurances. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027148 (www.oriass.fr) via ses mandataires. CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements, CGI FINANCE, 69 avenue de Flandre, 59700 Marcq-en-Barœul - France, SA au capital de 58 606 156 € - SIREN 303 236 186 - RCS Lille Métropole. CGL est une société du Groupe Société Générale.

